



Téléphone : 04 74 93 05 75

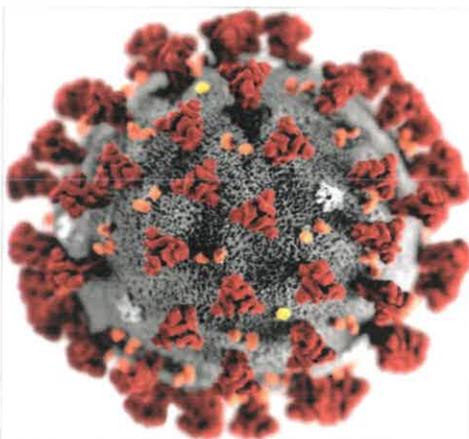
Mail : mairie@meyrie.fr

PERMANENCES EN MAIRIE					PERMANENCES DE LA MÉDIATHÈQUE					
8h30	10h30	11h30	16h00	18h30	10h00	12h00	15h00	16h30	18h00	19h00
Lundi				Mardi					Mardi	
Vendredi					Mercredi			Mercredi		
Samedi					Samedi					

MADAME LE MAIRE
 VOUS RECEVRA
 SUR RENDEZ-VOUS

INFORMATIONS UTILES

- **Ordures ménagères** : Collecte le **Mardi matin**.
- **Gaz Urgence**: 08 00 47 33 33
- **Eaux SEMIDAO**: Bureau 04.74.96.32.20 Astreinte 06.34.51.25.02
- **Déchetteries ouverture** :
 - Bourgoin Jallieu: Du Lundi au samedi de 8h00 à 11h45 et 14h00 à 18h15
 - Nivolas Vermelle: Du Mercredi au Samedi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- **Rappel** : Remise des articles pour INFO 15 : **Au plus tard le 7** de chaque mois en format texte sans aucune mise en page.
- **Lutte contre le bruit** : Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :
 - les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
 - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.



INFO COVID

Le virus est très agressif et il fait de gros dégâts.

Le virus est partout, à Meyrie, on connaît tous des cas autour de nous.

Le confinement est nécessaire, il faut le respecter,

Si l'on veut éviter des situations dramatiques maintenant et au moment des fêtes de fin d'année, il en va de la responsabilité de chacun.

Il faut être très sérieux, lutter contre la propagation c'est se protéger soi-même et protéger les autres, porter le masque et respecter toutes les consignes.

Le Maire

**EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 05 novembre 2020**

Information des actes administratifs signés par le Maire :

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales, par délibération n°20200526MDEL11 du 26 mai 2020, le conseil municipal a consenti au Maire certaines délégations.

Mme le Maire informe l'assemblée des décisions qu'elle a prises.

N° décision	Objet	entreprise	Montant
2020-22	Bail précaire 1 an pour le local sis 11 rue les grands tourants 12 m²	Mme Martine AVTAVILE	101,39 € HT mensuel + charges locatives
2020-23	Bail précaire 1 an pour le local sis 25 Clos Varambon 53,64 m²	M. et Mme MICHELON	350 € HT mensuel + charges locatives
2020-25	abrogation de la décision n°20200925MDEC25 suite choix des preneurs de reporter la location du local Clos Varambon au mois de janvier 2021, suite à l'évolution de la crise sanitaire	M. et Mme MICHELON	
2020-26	Bail précaire 1 an pour le local sis 318 route de St Jean de Bourmay 43 m²	Mme Annaik LE BRAS	317,60 € HT mensuel + charges locatives
2020-27	année 2020/2021 convention de mise à disposition d'un moniteur EPS intervenant à l'école pendant le temps scolaire 36 semaines x 2h45 minutes	LA FRATERNELLE	32,00 € par heure et 0,35 € /km

Délibération pour l'achat des parcelles de terrain destinées à réaliser la 1ère tranche du sentier piéton rue Vie Dessous

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'étendre la voie communale Vie du dessous pour la création d'un cheminement piétons

Pour cela, il est nécessaire d'acquérir différentes emprises appartenant à des propriétaires privés. Ces propriétaires ont signé un compromis de vente et les documents d'arpentage sont en cours de numérotation mais les emprises sont d'ores et déjà définies.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal :

· D'acquérir les parcelles désignées ci-avant d'une contenance totale de 4595 m², moyennant le prix total de 2 162,00 €, les frais d'acte seront à la charge de la Commune.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération pour convention afin de payer un fonds de concours de voirie à CAPI, année 2020, pour les travaux d'aménagement du sentier piéton rue Vie Dessous, 1ère tranche

Considérant que, pour l'exercice 2020, le programme des travaux et le montant estimatif du fonds de concours sont traduits pour la commune de Meyrié dans le tableau ci-dessous :

- Total travaux hors taxe : 70425.08 €
- Montant estimatif de la part communale: 32853.92€

Cette somme, proportionnelle, au coût des travaux, n'excédant pas la part de financement assurée par la CAPI.

Mme le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le montant estimatif total de 32 853.92 €, correspondant au montant TTC moins le FCTVA 16.404 %.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération pour l'adhésion au contrat de groupe du CDG 38, pour l'assurance de la commune en couverture des risques statutaires du CDG38

Madame le Maire, annonce que, suite à la fin du marché au 31/12/2020 signé avec GROUPAMA, il convient de signer un nouveau contrat pour garantir la commune des risques statutaires (correspondent aux prestations que les collectivités territoriales sont tenues de verser à leurs agents, en espèces (maintien de traitement en cas de maladie, de maternité, d'incapacité de travail ou d'invalidité), et à leurs ayants droit, en capital, en cas de décès de leurs agents en activité)

Après consultation Mme le Maire propose d'adhérer, à compter du 1er janvier 2021, au contrat de groupe négocié par le CDG38 avec des taux fermes pour la durée du marché.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération autorisant le Maire à recruter des agents à titre occasionnel ou saisonnier

Mme le Maire rappelle l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, à l'assemblée :

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Pour un accroissement temporaire d'activité :

Les collectivités locales peuvent ainsi recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité.

Pour un accroissement saisonnier :

Les collectivités locales peuvent ainsi recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents, afin de faire face à un accroissement saisonnier d'activité.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération pour accorder au locataire LE LAB la possibilité de réduire la durée du préavis de résiliation de son bail

Suite à la demande de M. SANDLER, gérant du bar LE LAB, de réduire la durée du préavis de résiliation de son bail,

Compte tenu de l'arrêt de son activité depuis mars 2020 et des nouvelles mesures prises pour établir un confinement,

Mme le Maire propose d'accepter cette demande et d'arrêter le bail au 30 novembre 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité

Questions diverses

Aides au paiement des loyers des entreprises locataires de locaux communaux

Un projet d'aide aux entreprises qui sont locataires de locaux communaux est présenté au conseil municipal.

Il est proposé d'adresser un courrier à chaque entreprise locataire d'un local communal afin de les informer et d'estimer le montant de l'aide qui pourrait être octroyée.

Mme le Maire propose que l'aide ait un seuil minimal d'octroi, dans le respect d'une enveloppe budgétaire maximale fixée préalablement.

Accord de l'assemblée pour effectuer ces calculs.

Point épicerie

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que, suite à l'ouverture d'une épicerie VIVAL CORNER par M. et Mme MICHELON, locataires du pôle multiservice, ceux-ci ont fait parvenir à la mairie un ensemble de devis et factures s'élevant à environ 20 000 euros avec une demande de participation de la commune. Considérant la réponse du groupe CASINO qui laisse libre choix et n'impose pas travaux pour les aménagements de l'épicerie.

Considérant l'enveloppe d'investissement déjà consacrée à la construction du pôle multiservice, Considérant que l'activité de M. et Mme MICHELON, a été maintenue durant toute la durée du confinement,

Considérant que d'autres entreprises n'ont pas ou peu travaillé durant cette même période,

Considérant l'obsolescence du parc informatique, téléphonique de la mairie, le remplacement à prévoir de plusieurs chaudières de logements communaux, Mme le Maire ouvre le débat sur l'opportunité de verser une participation à Relais Mets'rié Saveurs pour l'aménagement de la partie épicerie et demande à l'assemblée de se positionner sur l'aide à accorder.

Après discussion et débats, l'assemblée, à l'unanimité, décide de ne pas verser d'aide. Cette décision pourrait être remise au débat l'année prochaine

- Célébration du 11 novembre

Mme le Maire annonce que cette année, compte tenu des risques sanitaires et des mesures de confinement, il ne sera pas possible de former un cortège avec le public.

La commémoration se tiendra en comité réduit de la municipalité, des anciens combattants.

- Téléthon

M. Florent STROESSER se renseigne auprès de l'antenne du téléthon pour savoir ce qu'il est possible d'organiser. Un point sera fait dans le prochain info 15. Une urne sera déposée en mairie pour récupérer les dons.

- Cantine retour école

Des discussions entre le personnel et Mme le Maire et son premier adjoint M. CHMILEWSKY pour aménager les conditions de retours des enfants sont engagées.

- CCAS

M. Paul MASSOT annonce le nom des membres du CCAS nommés par Mme le Maire. Il s'agit de Mmes Michelle BOUVARD, Joëlle RAMAGE, Laurence THUILLIER et de M. Franck GARCIN.

Un recensement est en cours sur le nombre de colis ou de chèques KADEO à offrir aux personnes de plus de 75 ans. Environ 90 personnes.

- Cimetière

Mme le Maire remercie le travail conséquent de mise à jour du cimetière effectué par Mme Claire BADIN et Edith.

- CAPI plan de mandat

Quand le plan de mandat de la CAPI sera rédigé, il sera transmis aux élus municipaux

- Recensement de la population

M. Alain CHMILEWSKY annonce que les réunions de formation ont été annulées. Le recensement débutera le 21 janvier 2021.

Mme le Maire prévoit d'embaucher Mmes Geneviève JACQUIER et Aurore EMOND, en tant qu'agents recenseurs. Elles ont les qualités requises et l'expérience du précédent recensement.

- Point communication

M. Alain CHMILEWSKY détaille, l'analyse du sondage effectué sur la lecture de l'INFO 15, Il ressort qu'il y a eu 54 réponses, soit 11 % des journaux distribués. Il en ressort que très peu de jeunes et d'ados lisent l'INFO 15

La présentation de la maquette du projet d'info 15 est suivie d'un débat sur la nécessité de l'engagement des élus dans la durée pour faire vivre le journal.

Médiathèque

Dans le cadre des mesures de confinement décidées par le gouvernement, toutes les médiathèques sont fermées.

Un service de retraits de documents sur rendez-vous est possible.

Renseignements auprès de la médiathèque :
mediatheque-meyrie@capi38.fr. Tel : 0437031221



**INFORMATIONS
ASSOCIATIONS**



SOU DES ECOLES

Cette année plus encore, il semble primordial d'offrir à nos 107 petits élèves des événements ou des sorties tout au long de l'année scolaire. Par exemple, en octobre, le sou des écoles a financé des sorties scolaires (grottes de Thais, fontaines pétrifiantes, visite à la ferme) et en décembre, un superbe spectacle de jonglerie sera proposé aux enfants.

Pour y parvenir, nous vous proposons une vente de « fromages affinés » (comté, abondance, beaufort d'été, morbier, mélange fondue, raclette, tomme, mont d'or, bleu du pays de Gex), et de « saucissons et saucisses apéritives » natures ou parfumés (comté, bleu, piment) des fabricants « Monts et Terroirs » du Jura. Demandez-nous votre bon de commande version informatique par e-mail à meyrisesoudesecoles@gmail.com ou retirez-le directement en mairie en version papier aux horaires d'ouverture.

Nous vendons aussi des torchons entièrement décorés de dessins de tous les enfants de l'école. Ces torchons, 100% coton de couleur écriu avec des dessins bleu marine (rendu ci-dessous) sont vendus 6,90€ l'unité. Les bons de commande sont disponibles auprès de nous par e-mail et en mairie.



Merci de nous faire parvenir vos commandes et règlements avant le mercredi 25 novembre (détails expliqués sur les bons de commande vierges). Nous vous remettons vos achats le jeudi 17 décembre dans le strict respect des consignes sanitaires imposées à cette date sous le préau de l'école du haut. NOTEZ

IMPERATIVEMENT VOTRE NUMERO DE TELEPHONE sur vos bons de commande que nous puissions vous contacter en cas de changement du protocole de remise.

L'équipe des parents bénévoles du Sou des Ecoles, les maîtresses et les enfants vous souhaitent de bons préparatifs de fête de fin d'année et vous remercient chaleureusement pour votre participation !



MEYRIÉ TÉLÉTHON 2020 : un défi à relever malgré le confinement !
1 500 km pour le Téléthon ?

Amis Meyriottes et Meyriots,

Comme vous le faites sûrement déjà depuis le 30 octobre dernier, vous allez ces prochains temps parcourir seul et/ou en famille plusieurs fois par semaine quelques km autour de votre domicile, dans la limite d'1h par jour et d'un rayon d'1km autour de votre domicile bien sûr ;)

Du 15 novembre au 13 décembre, offrez tout ou partie des ces km au profit du Téléthon Comment ?

- ▀ Vous parcourez en marchant, en courant ou en vélo des parcours de votre choix dont vous connaissez la longueur, ou des parcours que nous allons vous proposer au départ de différents points du village - sans oublier de remplir votre attestation de sortie bien sûr ;)

- ▀ Vous nous envoyez régulièrement à l'adresse mail ci-dessous le nombre de km parcourus pour permettre de mettre à jour un compteur qui sera visible sur la page Facebook de la Mairie ou sur Panneapocket.

Vous pouvez donner pour chaque km parcouru 1€ ou plus (2€ ou 5€...) en vous faisant soutenir par votre famille, vos amis qui peuvent venir abonder votre "cagnotte"

Le dimanche 13 décembre, vous prévoyez une boucle qui passe par la Place de l'Eglise pour venir symboliquement accrocher vos kilomètres sur des panneaux installés sur la place et vous déposez votre don dans une urne (permanence des bénévoles du Téléthon), le tout en respectant les gestes barrières. Les installations sur place le permettront. (Il y aura aussi la possibilité de faire votre don par internet de manière sécurisée sur le site du Téléthon - voir ci-dessous)

La Covid prend beaucoup de place dans nos vies, dans celle de notre pays et bien au-delà. Mais pour autant, les autres maladies, en particulier les maladies neuromusculaires ne disparaissent pas et il est important de continuer à aider l'AFM qui soutient les luttes contre ces dernières.
Alors combien de km parcourus en 4 semaines ? 500, 1000, 2000, plus ???
Meyrié, un village qui bouge !

Le bonus du Café Bottu

Pour vous reconforter après tous ces efforts, le Café Bottu vous propose un **menu spécial Téléthon à emporter** les samedi 12 et dimanche 13 décembre à midi (sur réservation au Café)

- Soufflé de la mer
- Jambon Madère et son gratin Dauphinois
- Bûche de Noël

Ce menu est à 14€ par personne (ou plus si vous le souhaitez, tous les bénéfices seront reversés au Téléthon)

Merci à Arnaud et Emilie pour leur contribution !

Renseignements pratiques :

- Pour nous contacter et pour tout renseignement : lethon.meyrie@gmail.com

- Les propositions de parcours seront disponibles :
. Par mail sur simple demande à l'adresse ci-dessus

. En Mairie aux heures d'ouverture
. Auprès de Mets'Rié Saveurs et du Café Bottu aux heures d'ouverture

- Les modalités de don via internet sur le site du Téléthon permettant que votre don soit affecté au défi de Meyrié vous seront communiquées sur simple demande à l'adresse mail ci-dessus.

- Les dons pour le Téléthon ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66%. Privilégiez les dons par chèques ou par internet. Les dons en espèces (> 10€) doivent faire l'objet d'un reçu pour bénéficier de la réduction d'impôt (possible le 13 décembre).

- Réservation du menu à emporter les 12 et 13 décembre :

avant le jeudi 10 décembre à 18h00 au Café Bottu au 04 74 28 26 94

*Les bénévoles organisateurs
du Téléthon de Meyrié*



PROCHAINEMENT

Information CCAS :

Nous aurons le plaisir de distribuer les colis de fin d'année aux personnes de 75 ans et plus **le week-end du 19 et 20 décembre 2020.**

Si vous souhaitez participer à cette distribution et ainsi consacrer un peu de temps à nos aînés, merci de vous faire connaître en mairie.



INFORMATIONS MUNICIPALES

OBJETS TROUVÉS

- deux paires de lunettes de vue

OBJETS PERDUS

- un doudou Lapin Blanc
- une paire de lunettes monture bleue



INFORMATIONS DIVERSES

SAPEURS POMPIERS BOURGOIN-JALLIEU

Dans les conditions exceptionnelles actuelles, les Sapeurs-Pompiers de Bourgoin-Jallieu ne peuvent se présenter chez vous. Ils ont donc choisis de vous faire parvenir leur calendrier directement dans vos boîtes aux lettres à partir du Samedi 14 Novembre 2020.

Si vous souhaitez leur apporter votre soutien, vous pouvez le faire en suivant les informations de l'avis de passage distribué avec le calendrier, en toute sécurité. Merci à vous !



PETITES ANNONCES

- Vends

lit en pin clair avec sommier à lattes 140cm x 190cm, en parfait état prix 60 € Tél: 0680241498

- vends

carrelage anti déparant dimensions 19.5x9.5 ép 1.2cm poids 24kg au m². 50m² beige et 30 m² marbré foncé, tarif 2€ le m²

Qualité industrielle allemande Tél. 0680241498

- À vendre

4 pneus neige Très bon état 185/60/R15, 40 euros, Tel : 06 16 52 83 57

- Vends

Lot de 15m² de **parquet stratifié imitation érable** - épaisseur 8 mm- anti statique - idéal locaux humides - neuf - disponible.Tel : 06 82 80 30 86

- Recherche personne homme ou femme pour partager des **sorties de VTT** la semaine ou le weekend autour de Meyrié 06 15 36 26 08

- Vends :

Etagère IKEA bois clair très bon état 5 étages en comptant sol et haut. Hauteur 154 Profondeur 28 Largeur 158 démontable 20 euros photos disponibles
06 47 56 82 45

- Cherche personne pour **trajet quotidien**

BJ/Meyrie à 12h et inversement Meyrié / BJ 13h20, lundi mardi jeudi, 13h45 le vendredi pour une arrivée à 13h30 ou 14h. Parfois le matin à 9h .
Anna Lou. Tel 06.78.22.14.65

- Vends :

2 pneus été : 195 65 R15 91H bon état : 80 euros
Tél : 06 84 85 76 47 (laisser un message svp)

- Vends

jolie table entièrement noire (pied laqué , plateau en verre) extensible très bon état toujours protégée 130€ 8 personnes ouverte. Table fermée 2-4 p : 90 X 90 et table ouverte 6-8 p : 180 X 90
Tél : 06 84 85 76 47 (laisser un message svp).

AAA Taxi



Commune de rattachement: Villefontaine

Thierry PLANCHAT

510 Les grands Tournants-Meyrié

Voiture: 06 07 59 30 38

Bureau: 04 74 95 57 77

Mail: tplanchat@neuf.fr

- Aéroport
- Gares
- Centres de soins. [*]
- Chimio, dialyse, rayons...[*]
- Rendez-vous médicaux.[*]
- Hôpitaux et cliniques. [*]
- Rééducation. [*]
- Tout transport.
- Etc.

[*] Agrément Sécurité Sociale

PENSEZ À RÉSERVER !